

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 10 février 2021

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier en 2020

Le 10 février 2021, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence d'Éric FILLIAT, pour arrêter les comptes annuels 2020.

I. ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

▪ Impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Dans le contexte persistant de crise sanitaire liée à la Covid-19 depuis mars 2020, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi ses activités au service de ses clients dans des conditions très satisfaisantes. Dès le début de la crise, des mesures spécifiques ont été mises en place pour les assister au mieux, en particulier au moyen de propositions ciblées de reports d'échéances.

A date, l'impact global estimé lié à la Covid-19 est non significatif au titre de l'année 2020, les taux d'impayés et de défauts restant stabilisés à des niveaux planchers.

▪ Émissions d'obligations foncières

Conformément à la stratégie globale de refinancement mise en place par le Groupe BPCE depuis le 2^{ème} trimestre 2019, la Compagnie de Financement Foncier reste un émetteur clé qui refinance dans d'excellentes conditions les actifs hypothécaires et secteur public originés par les différentes entités du Groupe, afin de les accompagner dans le développement de leurs différentes lignes métiers.

Au cours de l'année 2020, la Compagnie de Financement Foncier a réaffirmé la résilience de son modèle et sa dynamique d'innovation. Plus de 3 Md€ d'obligations foncières ont ainsi été émises dans d'excellentes conditions, dont 275 M€ sous forme de placements privés. La Compagnie de Financement Foncier s'est illustrée en réalisant le premier placement privé d'une maturité de 70 ans *in fine* en mai dernier (50 M€), soit le plus long jamais réalisé sur le marché européen, toutes juridictions et tous émetteurs confondus. La Compagnie de Financement Foncier a par ailleurs concrétisé au 4^{ème} trimestre, pour la première fois sur le marché euro *covered bonds*, une émission *benchmark* à rendement négatif sur une maturité de 15 ans *in fine*.

Dans un environnement sanitaire et économique dégradé, le succès de ces opérations remarquables témoigne, une fois encore, de la confiance des investisseurs à l'égard de la qualité de la signature de la Compagnie de Financement Foncier.

▪ Refinancement de créances

En 2020, la Compagnie de Financement Foncier a acquis en direct et refinancé 1,3 Md€ (capital restant dû et créances rattachées) de créances hypothécaires et/ou publiques octroyées par le Crédit Foncier.

Par ailleurs et conformément à ses nouvelles orientations stratégiques, la Compagnie de Financement Foncier a refinancé pour 2,6 Md€, dont 764 M€ en versements différés, de créances publiques originées par les autres entités du Groupe BPCE.

II. COMPTE DE RÉSULTAT DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

En millions d'euros	2020	2019 *
Marge nette d'intérêt	117	186
Commissions nettes	34	40
Autres charges d'exploitation bancaire	-5	-3
Produit net bancaire	146	223
Frais généraux	-93	-76
Résultat brut d'exploitation	54	147
Coût du risque	4	12
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	20	10
Résultat avant impôt	78	169
Impôt sur les bénéfices	-31	-58
Résultat net	47	111

* Proforma tenant compte du reclassement de la cotisation organe central BPCE des Frais généraux vers le Produit net bancaire (normes Groupe) et du reclassement d'une provision des autres charges PNB en MNI.

Le produit net bancaire s'élève à 146 M€, en retrait de 77 M€ par rapport à 2019 sous l'effet principal d'une diminution de 69 M€ de la marge nette d'intérêts en lien avec l'évolution des encours.

Les frais généraux s'établissent à 93 M€, en augmentation de 17 M€ par rapport à l'année précédente du fait de l'appréciation de la rémunération des prestations du Crédit Foncier sur le secteur privé, intégrant l'ajustement de la facturation définitive au titre de l'exercice 2019 (6,7 M€ de régularisation au titre des prestations réalisées par le Crédit Foncier).

Le coût du risque est une reprise nette de 4,3 M€, reflet de la baisse tendancielle de la sinistralité.

La charge d'impôt globale s'élève à 31 M€, en baisse de 27 M€ par rapport à 2019.

Le résultat net s'établit à 47 M€.

III. INFORMATIONS BILANCIELLES

A fin 2020, l'encours d'obligations foncières s'établit à 56,4 Md€, dettes rattachées incluses.

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 68,5 Md€ fin 2020 contre 71,5 Md€ fin 2019.

Les actifs refinancés par les entités du Groupe BPCE auprès de la Compagnie de Financement Foncier en 2020 relèvent majoritairement du secteur public, augmentant leur proportion au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

IV. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Bien qu'exemptée d'exigences règlementaires en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* à ses bornes. Au 31 décembre 2020, ce dernier demeure bien supérieur au seuil minimum prévu par le Règlement 575/2013 (CRR).¹

Conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier maintient un ratio de couverture de ses passifs privilégiés supérieur à 105 %.

¹ Au 30/06/2020, le ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* était de 25,7 %.

Annexes

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr

Tél. : +33 (0) 1 58 73 55 10